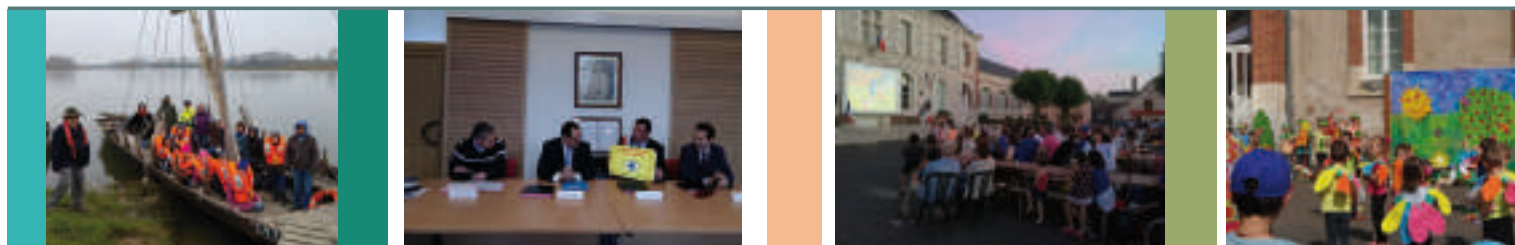


Saint-Claude de Diray

Le bulletin annuel de la commune de Saint-Claude de Diray // Décembre 2016



L'aire de vision avant débroussaillage



L'aire de vision après débroussaillage



Sommaire

L'édito du Maire

La vie de la commune

Zoom sur les Saint-Claudins...
Informations diverses
Irrigation : n'arrosez pas les routes !
Élections présidentielle et législative 2017
Le recensement, c'est pour nous en 2017
Démographie
Prévention routière
Conseil des Jeunes
Forum des associations
Collecte de sang
Collecte des bouchons
Goûter des aînés
Festillésime 2017
Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)
Frelon asiatique
Val-Eco
Monoxyde de carbone : attention danger !
Réunions citoyennes
Le Bar-Tabac-Restaurant de St Claude de Diray
Le Collectif Dérive
Les finances de la commune
Les décisions des Conseils municipaux

Travaux et urbanisme

Construction d'un centre de secours
Ravalement de façade sur le bâtiment de la mairie
Panneau extérieur d'affichage numérique
Aménagement place des Mangottes
Le cimetière en travaux
Bâtiment modulaire
Pour compléter l'aire de jeux
Vitrification du parquet de la salle des fêtes

p.03

Accessibilité pour tous
Quelques montants des travaux effectués
Projets 2017

p.17

p.04

La vie scolaire et périscolaire

p.18

L'école maternelle
Accueil de loisirs
L'école élémentaire

p.18

La vie associative, sportive et culturelle

p.20

À nos passions
Autopassion
APE
Fiers de notre foire !
Club de football Huisseau - St Claude
Au monde du livre
Le CASC
La Compagnie du Chêne sacré
Club vélo CE Procter et Gamble
Comité de jumelage
La Gymnastique Volontaire
Harmonie/École intercommunale de musique
Amicale des pêcheurs à la ligne
L'Union Sportive de Huisseau/St-Claude
Les sapeurs-pompiers
Amicale du Temps Passé

p.20

p.20

p.20

p.20

p.21

p.21

p.21

p.22

p.23

p.23

p.24

p.25

p.25

p.26

p.27

p.16

La vie intercommunale

p.28

Association Pays de Chambord - Tanghin

p.28

Les entreprises qui nous soutiennent p.29-30-31

Calendrier des manifestations

p.32



L'Édito du Maire



Chères Saint Claudines, chers Saint Claudins,

Je souhaite commencer cet édito en remerciant le Docteur Ghidel qui est venue s'installer sur notre commune avec sa famille et qui exerce dorénavant au cabinet médical situé devant le restaurant scolaire. L'engagement d'un élu est toujours lié à l'intérêt général et la santé doit être une de ses priorités.

Ainsi, comme je l'ai déjà expliqué publiquement, après une forte implication du conseil des sages et des élus pour retrouver un médecin, des décisions toujours prises avec réflexion, ce fut finalement grâce au Docteur Leproust que nous avons trouvé sa remplaçante.

Aussi, l'optimisme est de rigueur sur notre commune en cette fin d'année. En effet, notre médecin installé, les élus ont, en parallèle, mené la construction du Centre de Première Intervention pour nos pompiers, organisé la place des Mangottes afin de sécuriser la circulation de nos habitants, terminé la rénovation de la façade de l'école élémentaire et mis en valeur l'aire de jeux pour les enfants. Le bar-restaurant a ré-ouvert, permettant aux habitants de pouvoir se retrouver autour d'un café, d'un repas...

Les bords de Loire ont été nettoyés à l'initiative de la Direction Départementale des Territoires. Ainsi Ménars retrouve la vue sur Nozieux...

De nombreuses activités ont eu lieu pendant cette année grâce à notre riche tissu associatif. Courses, marches, belote, théâtre, plantation, musique, gymnastique, football, pêche, chasse, loisirs créatifs, manifestations culturelles... sans oublier une belle foire à l'igname !

J'invite tous les habitants à aller à la rencontre de nos associations. Que chacun essaie de donner une ou deux heures afin de les aider dans leur logistique. Participer au lien social et intergénérationnel coûte peu mais reste tellement nécessaire.

Un grand merci à tous les professionnels et bénévoles qui améliorent l'attractivité de notre commune : artisans, commerçants, associations, personnel communal et élus. Sans oublier les directeurs et enseignants de nos deux écoles.

2017 est une année d'élections, voter est un droit qu'il ne faut pas négliger, même si beaucoup pensent que c'est inutile !

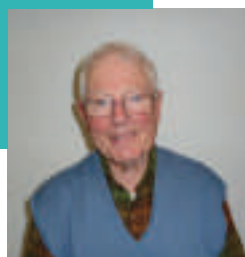
Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2017.

Laurent ALLANIC
Maire de Saint-Claude de Diray

• Publication de la commune de Saint-Claude-de-Diray (41) • Directeur de la publication : Laurent ALLANIC, Maire •
• Responsable de la rédaction et de la coordination : Marina Fassot-Pereira •
• Comité de rédaction : Françoise Champy, Christiane Jourdain, Audrey Teytaud, Marie-Renée Vervier, Jérémy Von Eüw • Tirage à 900 exemplaires sur papier recyclé - Décembre 2016 •
• Conception & impression : Flamingo Communications - www.flamingo.fr •



Zoom sur les Saint-Claudins...



Pierre Macé un humaniste autodidacte

Né le 23 juin 1936 dans la maison où il habite encore aujourd'hui, rue de la République, Pierre Macé a suivi le chemin tracé par son père : boucher à Saint-Claude-de-Diray. À cette époque, les enfants faisaient souvent comme les parents, « c'était une évidence ».

Enfant, il mène la vie de tous les gamins de l'époque : école à Saint-Claude jusqu'au certificat d'étude, jeux avec les enfants du quartier, participation au travail familial. Il aimait beaucoup faire les livraisons de viande à domicile car parfois « il recevait une petite pièce ».

Après une expérience d'un an à Paris pour découvrir autre chose du métier, il revient à Saint-Claude et travaille avec son père.

En 1954, il apprend le solfège avec sa sœur puis intègre la fanfare de Saint-Claude où il jouait du saxo. Il a fait quelques voyages avec la fanfare, mais il n'a jamais éprouvé le besoin d'autres voyages : « Je suis bien à Saint-Claude ».

C'est en 1972 qu'il prend les rênes du commerce. Cette vie lui plaît car il aime le contact avec la clientèle. Il continue à faire des tournées dans les villages avoisinants pour « rendre service aux personnes âgées ». « Je fabriquais une charcuterie de campagne », mais les choses ont évolué depuis son enfance et les règles

d'hygiène également. Il se souvient qu'avec son père, « ils faisaient sécher les saucissons au-dessus de la cuisinière à bois de la maison familiale. Il y avait une odeur dans la maison ! ».

En 1965, il devient conseiller municipal à 29 ans, mais démissionne quelque temps plus tard car il n'accepte pas les pressions exercées sur les votes des conseillers.

Au 1er janvier 2000, « Pierrot » prend sa retraite. L'annonce de nouvelles normes, la nécessité de mise en conformité, ont accéléré sa décision. Il se définit lui-même comme « un homme simple, tolérant, ne se fâchant avec personne, aimant apprendre et rendre service ».

Depuis sa retraite, Pierre est resté très actif. Il s'est « mis à l'informatique » pour ne pas être « largué en vieillissant ». Chaque semaine, il randonne avec un club, il suit des cours de dessin et croque les poses de modèles vivants. Depuis 10 ans, il suit des cours de langage des signes. En 2011, il édite à compte d'auteur un livre sur sa vie, remplie d'anecdotes savoureuses. En 2015, il intègre le conseil des sages de la commune. Il rejoint également deux fois par semaine le groupe des bénévoles à Emmaüs. Il aime faire des mots croisés (même s'il trouve que sa mémoire lui joue des tours), lire des livres « d'histoires vécues » et les rencontres familiales (sa sœur habite Saint-Claude).

Il participe à toutes les fêtes du pays, commémorations, repas organisés sur la commune.

Ceci est l'histoire d'un enfant du pays.



Monica Ghidel une nouvelle Saint Claudine

Bienvenue à une nouvelle habitante de notre commune, qui vient soigner les maux des St Claudins.

Monica Ghidel est originaire de Roumanie, plus précisément de Cluj-Napoca, la deuxième plus grande ville du pays, après Bucarest.

Elle a 42 ans, est mariée depuis 16 ans et a deux petits garçons de 5 et 11 ans, inscrits à l'école de notre commune.

Ses parents étaient fonctionnaires, sa mère agent administratif et son père, ainsi que son grand père, travaillaient pour le chemin de fer. C'est d'ailleurs une tradition familiale car le père et le grand-père de son époux travaillaient également pour le chemin de fer. Elle a étudié à l'Université de Médecine et de Pharmacie « Luliu Hatieganu » à Cluj-Napoca jusqu'en 1998, elle a poursuivi sa formation médicale pendant 4 ans et ensuite pendant 3 ans

en tant qu'interne. Elle a ensuite exercé dans un cabinet médical pendant 11 ans, jusqu'à son arrivée dans notre commune.

Sa « copine de fac », rhumatologue, habite en France depuis 18 ans, à Montpellier d'abord, pour s'installer en définitif à Blois. En venant lui rendre visite cette année, elle a souhaité rencontrer des médecins roumains installés en France et c'est ainsi qu'elle fait la connaissance des médecins de la Chapelle Vendômoise. Elle voulait trouver un pays qui lui offrirait plus d'opportunités sur le plan professionnel (les lois restrictives en Roumanie ne permettant pas l'exercice de sa profession dans de bonnes conditions) et personnel (meilleur cadre de vie à offrir à sa famille). Venant d'une grande agglomération (environ 400 000 habitants), elle aspirait à trouver le calme et la tranquillité pour un meilleur confort de vie.

Elle dit avoir trouvé tout cela à St Claude de Diray. Mme et M. Ghidel et leurs deux enfants ont déjà visité de nombreux châteaux, Chambord, Chenonceaux, Chaumont, Amboise, Blois et adorent se promener sur les bords de Loire. Ils trouvent notre région très jolie.

Et depuis qu'ils sont à St Claude, son plus jeune fils a appris à faire du vélo sans roulettes. Félicitations!

Informations diverses

Mairie

Tél. : 02 54 20 66 17

Fax : 02 54 20 53 86

mairie.saint-claude-de-diray@wanadoo.fr
www.saintclaudedediray.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi et mardi : 10h-12h et 14h-17h30

- Mercredi 14h-17h30

- jeudi fermé – vendredi 14h-19h.

Inscription sur les listes électorales :

En 2017 auront lieu des élections importantes. N'oubliez donc pas de vous inscrire sur les listes électorales, avant le 31 décembre 2016 ! Pour ce faire, vous devez déposer votre demande d'inscription en mairie accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Ce dépôt peut se faire directement à l'accueil de la mairie, par voie postale, par mail ou encore depuis le site www.service-public.fr

Vous atteindrez 18 ans avant le 28 février 2017 ?

Alors vous êtes inscrits d'office sur la liste électorale. Un courrier d'information vous a déjà été envoyé. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de vous présenter en mairie avant le 31 décembre 2016.

Une permanence se tiendra en mairie le samedi 31 décembre, de 10h à 12h, pour l'inscription sur les listes électorales.

Sacs de graines : ensemble fleurissons notre village

La mairie met à disposition des habitants de Saint-Claude-de-Diray des sachets de mélange de graines de fleurs annuelles et vivaces. Vous pouvez les semer sur le domaine public, au pied des vieux murs ou le long des accotements herbeux.

Recensement militaire :

Obligatoire dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire (l'attestation de recensement est exigée pour l'inscription aux examens CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Brûlage des déchets :

Interdiction totale de brûlage des déchets, y compris les déchets verts. Plusieurs déchèteries gérées par VAL ECO sont ouvertes aux administrés.

Collecte des ordures ménagères :

Sortir impérativement les bacs la veille au soir ! VAL ECO peut être amené à avancer la collecte en fonction des travaux en cours sur la commune.

Déjection canine :

Merci de ramasser les déjections de vos animaux sur la voie publique (voie, trottoirs, espaces verts) afin d'éviter que d'autres personnes ne marchent dedans...

Urbanisme :

Toute construction de plus de 5m² doit être déclarée en mairie. Il en va de même pour les clôtures, créations ou modifications des ouvertures...

Bruit - rappel des horaires :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Les travaux bruyants liés à des chantiers privés (restauration ou construction d'habitation) sont interdits les dimanches et jours fériés ainsi que de 20h à 7h les jours ouvrables.

Neige :

Les habitants doivent dégager les trottoirs devant chez eux.

Liens pour avoir des idées de sorties :

www.coeur-val-de-loire.com

www.grandchambord.fr

Irrigation :

n'arrosez pas les
routes !

Cela paraît relever du bon sens, mais il convient de faire un rappel concernant une bonne pratique d'arrosage, afin d'éviter toute nuisance des usagers de voies de circulation. Il est interdit, dangereux et non rentable d'arroser les routes. Prenez le temps de placer votre enrouleur dans les meilleures conditions pour éviter des incidents qui pourraient vous coûter cher.

Ces pratiques, bien qu'isolées, entament l'image des agriculteurs !

Pour rappel, le Code de la voirie routière précise dans son article R. 116-2 que « seront punis d'amende pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui : (...) auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publique ou d'incommoder le public ». À bon entendeur...

FDSEA 41

Article paru dans Horizons
41 le 28 octobre 2016 à la
demande de Laurent Allanic

Élections présidentielle et législative 2017

Élection présidentielle	Élection législative
- Premier tour : dimanche 23 avril 2017, - Second tour : dimanche 7 mai 2017. Le Président de la République est élu pour 5 ans. Tout candidat à la présidentielle doit obtenir le parrainage d'au moins 500 élus.	- Premier tour : dimanche 11 juin 2017, - Second tour : dimanche 18 juin 2017. Les députés sont élus pour 5 ans.

Le droit de vote, rappel de quelques dates

1791 : suffrage censitaire et indirect

En 1791, la France est gouvernée par une monarchie constitutionnelle. Dans ce régime, **la souveraineté appartient à la Nation mais le droit de vote est restreint**. Le suffrage est dit **censitaire**. Seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (un cens) égal à la valeur de trois journées de travail ont le droit de voter. Le suffrage est aussi indirect car les citoyens actifs élisent des électeurs du second degré, disposant de revenus plus élevés, qui à leur tour élisent les députés à l'Assemblée nationale législative.

1799 : suffrage universel masculin mais limité

La Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) met en place le régime du Consulat. **Elle institue le suffrage universel masculin** et donne le droit de vote à tous les hommes de plus de 21 ans ayant demeuré pendant un an sur le territoire. **Mais il est limité par le système des listes de confiance**. Il s'agit d'un scrutin à trois degrés : les électeurs désignent au suffrage universel un dixième d'entre eux pour figurer sur les listes de confiance communales, ces derniers choisissent ensuite un dixième d'entre eux pour l'établissement des listes départementales, qui eux-mêmes élisent un dixième d'entre eux pour former une liste nationale. Le Sénat choisit ensuite sur cette liste nationale notamment les membres des assemblées législatives. Le peuple ne désigne donc pas encore directement ses représentants.

1815 : retour du suffrage censitaire pendant la restauration

1848 : suffrage universel masculin et vote secret

Le mouvement révolutionnaire institue la République. **Le suffrage universel masculin est alors adopté par le décret du 5 mars 1848** et ne sera plus remis en cause. Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans et plus, jouissant de leurs droits civils et politiques. Le droit d'être élu est accordé à tout électeur de plus de 25 ans. **Le vote devient secret**.

1944 : droit de vote des femmes et suffrage universel
L'ordonnance du 21 avril 1944 donne aux femmes de plus de 21 ans le droit de vote et rend ainsi le droit de **suffrage réellement universel**. Les femmes votent pour la première fois aux élections municipales d'avril-mai 1945.

1945 : droit de vote des militaires
L'ordonnance du 17 août 1945 dispose : «Les militaires des trois armées sont électeurs dans les mêmes conditions que les autres citoyens». Ils sont éligibles sous certaines conditions.

1974 : droit de vote à 18 ans
Le président de la République **Valéry Giscard-d'Estaing abaisse**, par la loi du 5 juillet 1974, l'âge d'obtention **du droit de vote à 18 ans** au lieu de 21 ans.

1992 : naissance de la citoyenneté de l'Union européenne
Le **traité de Maastricht** institue une **citoyenneté européenne**. Tout citoyen qui a la nationalité d'un des pays membres de l'UE peut, lors des élections municipales et européennes, voter et se présenter dans l'État membre où il réside.

Le droit de vote n'est pas une évidence. Utilisez votre droit. Allez voter !

Le recensement, c'est pour nous en 2017

Chacun de nous compte !

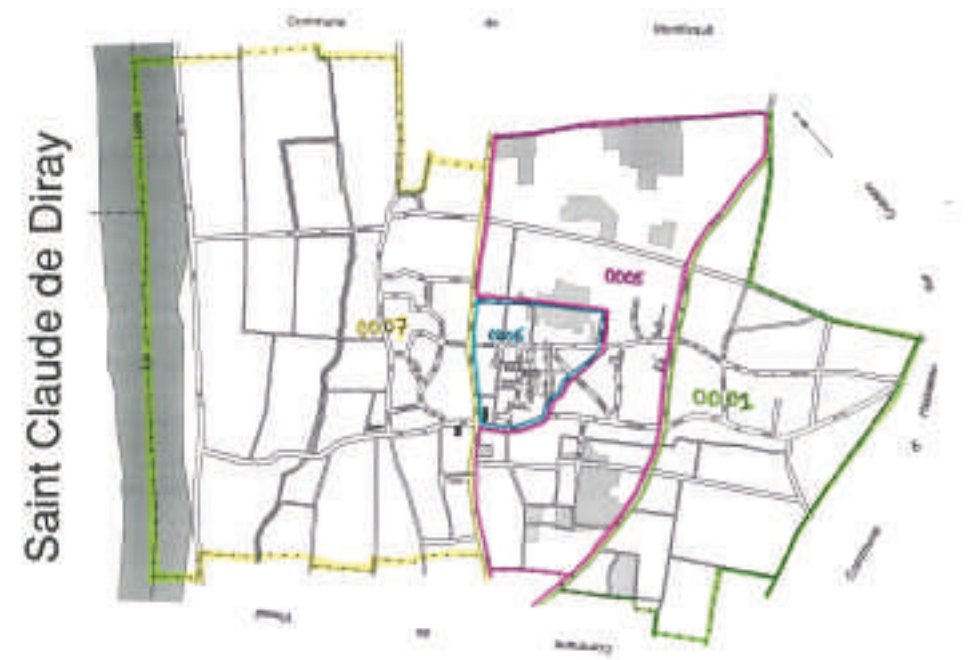
Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement organisé par la mairie et l'INSEE tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population. En cette année 2017, toute la population de St-Claude-de-Diray sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2017.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Merci de lui réserver le meilleur accueil. Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Le recensement en ligne, une opportunité de simplification pour tous. Adoptez-le !

L'agent recenseur vous proposera de vous faire recenser en ligne. Si vous adoptez ce mode de réponse, connectez-vous sur le site : **www.le-recensement-et-moi.fr**.

Le recensement respecte la vie privée de chacun. Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les agents recenseurs et toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenus au secret professionnel.



			
CORMIER Jacques	COUDIÈRE-HUE Dominique	GENDRIER Michèle	MARTIN Philippe
District 0007	District 0006	District 0005	District 0001

Démographie

- NAISSANCES**
- Jeanne et Louise LOMET le 1^{er} février
 - Victor POULAIN le 2 février
 - Martin DAUZATS le 2 mars
 - Noa DUFOUR le 20 mars
 - Pierre GENDRIER le 16 mai
 - Timéo VAN CANEGHEM le 10 juin
 - Mathilda DUNAS le 11 juillet
 - Liam MENOUE le 16 juillet
 - Vincent CHAPUIS le 18 juillet
 - Louis CLEMENTE GAUGUIER le 8 août
 - Maxence LEDANOIS le 31 août
 - Léo GOUDIER le 2 septembre
 - Manu PRÉVOST le 21 septembre
 - Cléa FOUQUET le 10 octobre
 - Nina BODEAU le 16 novembre
 - Aaron DECHOUX le 26 novembre
- MARIAGES**
- Marc LE QUÉRÉ et Anne DIOUF le 27 août
 - Louis DUFLOT et Émilie GOUMIN le 23 juillet
 - Martial BIDAULT et Isabelle DELABOISSIÈRE le 9 juillet
 - Marc BEN IGHIL et Sonia de PRATI le 2 juillet
 - Briec GRIFFON et Stéphanie ROBERT le 11 juin
 - Olivier PÉRÈS et Nathalie MALLOCHET le 4 juin
 - Thierry GOUDIER et Brou Agnès KOUAMÉ le 12 mars
- DÉCÈS**
- François HUBLIER le 21 décembre 2015
 - Roger MARSAL le 3 janvier
 - Odette HUET veuve GAUDELAS le 19 janvier
 - Gérard PITOIS le 24 janvier
 - Jeannine POHU veuve FRANCHON le 27 janvier
 - Jacqueline ROBERT veuve LHERMITE le 13 février
 - Raymonde PORCHER veuve BELIN le 29 avril
 - Maurice BIDORFF le 18 mai
 - Raymonde DUBOIS le 19 mai
 - André GENDRIER le 28 mai
 - Jean PÉGUET le 16 juillet
 - Sébastien DELABOISSIÈRE le 15 septembre
 - Monique VIARD épouse ALEM le 16 septembre

Prévention routière

Le vendredi 30 septembre 2006, l'association « Prévention routière » et la municipalité vous ont proposé un après-midi Prévention.

Plusieurs ateliers étaient à disposition du public : révision et remise à niveau du code de la route, simulateur de conduite permettant de contrôler le temps de réaction lors d'un incident routier, atelier

permettant de se rendre compte des conséquences d'une alcoolémie élevée sur les réflexes ainsi que la possibilité de faire contrôler et de régler les phares de vos voitures sur le parking de la salle des fêtes.

Merci aux personnes qui nous ont rendu visite.

Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes a mis à profit la période des vacances d'été pour se lancer dans une enquête auprès de quelques personnes retraitées de la commune afin de savoir « comment c'était avant ». Ils travaillent actuellement à l'exploitation de ces différents témoignages : la vie des enfants à Saint Claude pendant la guerre et après-guerre, comment c'était à l'école, quels étaient les jeux. Beaucoup de surprises, de perplexité, mais aussi de points communs avec les personnes interviewées.

En parallèle de ce travail, les jeunes ont visité le 8 octobre le centre d'information de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux.

Toujours investis dans la vie de la commune, ils ont participé activement à la collecte des « bouchons d'amour » en réalisant l'affiche qu'ils ont distribuée en partie dans vos boîtes aux lettres, et en participant à la collecte le 26 novembre.

Certains ont participé au service lors du goûter des aînés le 20 novembre, et ils ont participé à l'embellissement de la commune en cette période de fête en fabriquant des décorations de Noël.

Le Conseil des Jeunes vous souhaite de Joyeuses Fêtes !



Forum des associations

Cette année la belle météo du 10 septembre a permis au forum des associations d'avoir lieu à l'extérieur de 10 h à 13 heures.

Le club de football, l'amicale des pêcheurs, la troupe de théâtre « Le Chêne Sacré », la gymnastique volontaire, le Monde du livre, le club cyclo CE P&G, À nos passions et Tanghin-Chambord, se sont installées sur l'esplanade devant les commerces, attirant l'attention des clients de la boulangerie, boucherie et épicerie. Des échanges d'informations, des inscriptions et un moment de convivialité, les associations ont apprécié de pouvoir sortir de la salle des fêtes. À renouveler si la pluie et le vent ne s'invitent pas au forum des associations 2017.



Collecte des bouchons

Je dépose à St Claude !

Le samedi 26 novembre au matin, de nombreuses personnes sont venues apporter leurs bouchons dans la joie et la bonne humeur. Neuf jeunes du Conseil Municipal des Jeunes les ont accueillies, accompagnés des élus initiateurs (en 2011) de cette démarche de collecte sur la commune, mais aussi d'élus actuels encadrant le Conseil Jeunes.

Superbe réussite pour cette 8^{ème} édition! En effet, **le tri des bouchons terminé a représenté au final 69 sacs de 100 litres de bouchons en plastique et 12 grands cartons de bouchons de liège.**

Cette récolte sera réservée au bénéfice de deux Associations : l'Association des

Bouchons d'AMOUR du Loiret pour les bouchons en plastique et (nouveau) l'Association FRANCE CANCER pour les bouchons en liège!

Grand MERCI à tous les participants ainsi qu'à quelques « gros » apporteurs comme par exemple la boulangerie « au 2 gourmand » de Vineuil.

Et d'ici les prochaines collectes de l'année 2017 prévues le 1^{er} avril et le 25 novembre : on compte sur vous et surtout sur vos bouchons de toutes formes et couleurs!

Bouchons acceptés :

- Bouchons alimentaires : eau, lait soda, huile, vinaigre, vin (liège et synthétiques), compote, crème fraîche...

- Bouchons ménagers : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...
- Bouchons de cosmétiques : déodorants, laque, parfum...
- Bouchons de produits d'hygiène: dentifrice, shampoing, produits douche...
- Couvercles en plastique : chocolat et café en poudre, moutarde...
- Divers : les boîtes de pellicule photos, les œufs Kinder, bouchons de stylos ou de colle ...

Bouchons rejetés :

- Couvercles avec des inscriptions sérigraphiées,
- Bouchons de sécurité (détergents, médicaments, ...),
- Bouchons de médicaments (sirop, comprimés...).



Goûter des aînés

Le 20 novembre, ils sont soixante et onze à avoir répondu présents à l'invitation de monsieur le Maire et des membres du CCAS pour partager un bon moment, convivial et chaleureux, lors de ce goûter des aînés.

L'animation musicale, assurée par Phil, a conduit l'assistance « des années folles aux années twist », dans une chaude ambiance.

L'occasion de se retrouver entre voisins et amis, et de partager un bon moment autour d'un goûter servi par les membres du CCAS et des enfants du conseil des jeunes.

Vingt et une personnes, dans l'incapacité de se déplacer, ont reçu la visite de membres du CCAS qui leur ont livré le goûter à leur domicile.



Collecte de sang

Débutées en 2011 à Saint Claude à l'initiative d'un donneur, les collectes de sang avaient lieu 1 fois par an.

Réalisées en collaboration avec l'Association des Donneurs de Sang du Blésois (ADSB), les membres de cette association nous ont conseillé d'en prévoir plutôt 2 par an afin de fidéliser les donneurs : au vu des bons résultats des collectes de 2011 à 2014, l'Établissement Français du Sang (EFS) a immédiatement répondu positivement à notre demande et

nous organisons désormais 2 collectes annuelles depuis 2015.

Si nous atteignons la cinquantaine de dons pour les collectes annuelles, nous atteignons désormais 85 dons par an sur les 2 collectes ... ce qui nous vaut les félicitations de l'EFS !

Continuons à nous mobiliser et à mobiliser nos proches : si seulement 4 % des français en âge de donner donnent effectivement, ce qui est faible, n'oublions pas qu'il s'agit d'un acte citoyen qui permet de sauver des vies chaque jour et que chacun de nous peut en avoir besoin.

Festillésime 2017

Spectacle de Clowns-Magiciens
DIMANCHE 2 AVRIL 2017 à 16h30
(salle des fêtes)

L'histoire ...

ANTIOCHE est un « grand magicien » d'origine anglaise.

Né en Angleterre, fils unique, il ne parle qu'anglais avec un accent désastreux et un vocabulaire limité, mais il doit pourtant faire honneur à « MAM », sa vieille mère vivant à Londres, avec qui il n'a toujours pas « coupé le cordon ». ZEGORA, sa femme, est française. Elle est depuis toujours « l'assistante » et s'oblige avec désinvolture... à l'assister. Consciente que le spectacle s'épuise, il faut qu'elle s'impose en proposant des nouveautés cachées, tout en traduisant en français, avec lassitude, les citations en anglais d'ANTIOCHE...

Le spectacle commence par les indispensables et affligeantes apparitions, disparitions, illusions qu'un magicien reconnu se doit d'offrir dans un grand show magique. C'est sans compter sur l'étourderie, les farces et bouffonneries de sa partenaire. Le spectacle ne va pas forcément se dérouler comme prévu. De plus, la vie du couple d'artistes se révèle pour bouleverser le show. Des querelles apparaissent dans des routines de magie, donnant un côté cocasse et décalé au spectacle. Le couple va ainsi de ruptures en rabibochages provoqués par la négligence et le côté lourdaud d'ANTIOCHE. Déstabilisant son grand magicien, ZEGORA déclenche des situations très conflictuelles, ça « déménage ». Avec

sa persévérance, le pouvoir change de main. Le côté strict anglais va muter vers un aspect relâché et joyeux. ANTIOCHE lâche prise pour s'adonner à sa dulcinée et terminer par une fin percutante, décalée, et va ainsi oublier totalement son show magique.

HOP LA, un spectacle burlesque, tout public, plein de poésie, de magie, d'amour, de conflits, d'humour et de mélodie chantée, claquettes et percussions sur casseroles et évier... un spectacle étonnant et détonant !



Spectacle subventionné par le Conseil Départemental. Réservations auprès de la mairie. Vente de crêpes, barbe à papa, boissons par l'Association de parents d'élèves.

Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)

Pour l'année 2016, la vie du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB) n'aura pas été un long fleuve tranquille.

Les pluviométries exceptionnelles de la fin mai et du début juin ont provoqué des crues qualifiées centennales voire millénales sur l'ensemble du bassin versant non seulement dans les villages situés en bord de rivières mais également dans des communes où il n'y a pas un mètre de rivière (Mur de Sologne, Maslives...). Depuis cet épisode tragique pour de nombreuses familles et entreprises locales, l'équipe de quatre agents et le technicien de rivière n'ont cessé d'intervenir pour enlever ou faire enlever par les propriétaires les embâcles qui encombreront le lit des rivières. Les opérations ont été prioritaires et ne seront pas terminées pour cet hiver.

En prévision de la mise en place de la loi NOTRe au 1^{er} Janvier 2018, qui confie aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre EPCI / FP (Communautés de Communes et Communautés d'Agglomérations) la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), nous sommes obligés de modifier les statuts du SEBB. Cette modification, qui entraînera la disparition des huit syndicats qui

le composent, permettra aux 12 Communautés de Communes et à la Communauté d'Agglomération de Blois de transférer leurs nouvelles compétences obligatoires au SEBB. Cela devra être effectif avant le 1^{er} Janvier 2018.

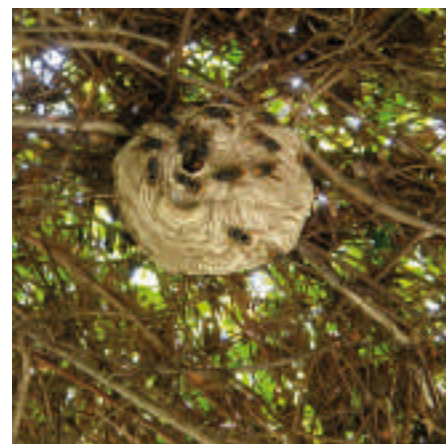
La mise en place de cette compétence ne supprime pas l'obligation des riverains d'entretenir leurs bords de rivières et les fossés les concernant, mais donne aux EPCI/ FP les moyens administratifs d'agir. Pour les moyens financiers, il sera possible pour les EPCI/ FP d'instituer une « taxe GEMAPI » (déjà présente sur votre feuille d'impôts locaux) ou prélever les sommes nécessaires sur leur budget général.

Cette année, les agents du SEBB ont participé au programme d'éradication de la Grenouille Taureau ainsi qu'à l'arrachage de centaines de kilos de Jussie, espèce invasive présente dans notre secteur.

Daniel DESROCHES
Président du SEBB

Pour en savoir plus :
www.bassin-du-beuvron.com
ou contactez Mme Charpentier au 02.54.46.49.67.

Sur la qualité de l'eau :
www.prenons-soin-de-leau.fr



Frelon asiatique

L'hiver est là, bien installé et le froid avec !

Il est encore temps, pour chacun qui découvre un nid de frelon asiatique, de faire quelque chose.

Après les premiers gels sérieux d'hiver (y compris dans la journée), quand les feuilles sont tombées, si on découvre un nid de frelon asiatique il est inutile de le détruire, sauf pour le confort visuel ou le besoin de cacher la réalité de l'invasion du quartier par le frelon asiatique.

En effet le nid est inactif, la colonie a péri par le froid et les femelles fécondées (plusieurs centaines) ont quitté le nid pour hiberner, elles n'y reviendront pas !

Ce nid, non détruit à temps, servira de garde manger aux oiseaux et sera dégradé au fil du temps et des intempéries, aucun frelon n'y fera son nid.

Val-Eco



Pour toutes questions concernant la collecte (dégradations, vol, déménagement...), contactez VAL-ECO au 02 54 74 62 53.

Rappel concernant les consignes de tri (points tri) : dépôts sauvages interdits.

Les papiers, issus du bois, sont des ressources renouvelables qui peuvent se recycler jusqu'à 5 fois, si on pense à les déposer dans la colonne d'apport volontaire. Fabriquer du papier avec des vieux papiers consomme 3 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie que d'en fabriquer à partir du bois.

Oui, tous les papiers se trient et se recyclent

Cahiers, bloc-notes, impressions

Journaux, catalogues, prospectus

Courriers, enveloppes, livres



Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales et les couvertures plastifiées.

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies. | ecoLogo

Halte aux idées reçues :

- « Un papier recyclé est plus foncé et de moins bonne qualité. » FAUX ! Le papier recyclé présente des qualités comparables aux papiers issus de fibres vierges. Les papiers gris, coûteux, qui bloquent les imprimantes : c'est du passé !

- « Le papier recyclé est plus cher. » FAUX ! Selon les caractéristiques et les volumes commandés, les papiers fabriqués à partir de pâte vierge et ceux issus de fibre recyclée se situent dans les mêmes gammes de prix.

Réduisons nos déchets

Ensemble, poursuivons nos efforts et réduisons notre production de déchets en compostant, ou encore en collant un Stop Pub sur notre boîte aux lettres. Pour les fêtes de fin d'année, optons pour des cadeaux dématérialisés (carte cadeaux, place de concert, livre, soin bien-être,...) : ils produisent peu, voire aucun déchet.

Horaires des déchèteries les plus proches :

- Huisseau sur Cosson (rue de Morest)**
Horaires d'hiver (jusqu'au 30/03/2017) : lundi et samedi 9h-12h/13h30-17h, vendredi 13h30-17h et jusqu'à 18h du 03/04/17 au 30/09/17 (passage horaires d'été).



- Montlivault (route de St Dyé) :**
Horaires d'hiver (jusqu'au 30/03/2017) : lundi et mardi 13h30-17h, samedi 9h-12h / 13h30-17h et jusqu'à 18h du 03/04/17 au 30/09/17 (passage horaires d'été).

Important : Privilégiez les dépôts de meubles usagés dans la benne Eco mobilier située au sein de la déchèterie de Montlivault (plutôt que dans la benne tout-venant de Huisseau). Grâce à votre geste, votre vieux mobilier sera ainsi recyclé !

Événement marquant en 2016 :
- La déchèterie de Huisseau/St Claude dispose de nouveaux panneaux d'information sur les bennes de collecte.



Monoxyde de carbone : attention danger !

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. Pour parler du monoxyde de carbone, on dit aussi « CO ».

D'où vient le monoxyde de carbone ?

Ce gaz provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils fonctionnent mal :

- cuisinière,
- chaudière et chauffe-eau,
- chauffage d'appoint pas électrique,
- poêle,
- cheminée.

D'autres appareils produisent du monoxyde de carbone :

- brasero et barbecue,
- groupe électrogène,
- moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage.

Pour se protéger :

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu. Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Bien utiliser vos appareils :

- n'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer,
- n'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le loge-ment,
- les groupes électrogènes s'installent en dehors du loge-ment : pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.
- si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture),
- ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage,
- utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération,
- ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.),
- aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

En cas d'urgence :

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :

- ouvrez les fenêtres et les portes,
- arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson,
- sortez de chez vous.

Appelez les secours :

18 : Pompiers
15 : Samu
114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
112 : Numéro d'urgence depuis un portable
Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

Réunions citoyennes

Le bilan des réunions citoyennes 2016 est positif, la participation des habitants a été constante.

- L'équipe municipale est toujours intéressée par tous les sujets qui peuvent préoccuper les habitants et tente dans la mesure du possible de résoudre certaines problématiques et de satisfaire des demandes qui, parfois, sont concentrées sur un secteur de la commune, mais peuvent aussi toucher l'ensemble du territoire communal.
- Les deux sujets qui soulèvent le plus de remarques et ouvrent le plus de débats sont les points tri/déchets et la voirie/circulation routière. Deux thèmes effectivement très importants dans une commune mais difficiles à maîtriser car au-delà des coûts financiers qui sont nécessaires pour apporter des améliorations, ce sont des comportements humains qu'il faut changer.
- En début d'année, la crainte de ne pas avoir de médecin après le départ à la retraite du docteur Leproust, était très présente lors de ces réunions. Le 2 novembre, nous avons eu le grand

plaisir d'accueillir un nouveau médecin qui a déjà beaucoup de patients.

Des projets souvent abordés par les St Claudins présents, comme une nouvelle salle des fêtes ou une maison médicale sont en cours de réflexion. D'autres, évoqués lors des réunions citoyennes de 2014 et 2015, sont finalisés ou en cours de réalisation.

Au fil de ces réunions, les élus mesurent mieux les attentes des habitants. Merci pour votre participation à celles-ci.



Le Bar-Tabac-Restaurant de St Claude de Diray

Aurélie et Jérémy Scandolo viennent de ré-ouvrir le bar-tabac-restaurant de St Claude de Diray. Elle vient de Blois, mais a de nombreuses attaches familiales dans notre village (ses parents ont grandi à St Claude), lui est originaire d'Avignon.

Leur principal objectif est de ramener du dynamisme et de fidéliser leur clientèle à laquelle ils s'adapteront. Pour cela ils mettront en place des questionnaires pour connaître les souhaits de leurs clients.

Des nouveaux propriétaires avec des idées plein la tête, ils ont changé la décoration, le mobilier et les luminaires, ils installent un coin cyber-café avec accès internet et imprimante, ils organiseront des soirées à thème un samedi soir tous les 15 jours, sur réservation.

Repas servis tous les **midis du lundi au samedi**. Ils seront fermés le **mercredi** et **dimanche après-midi**.

Le Collectif Dérive

Le collectif DERIVE est invité par le GRAND CHAMBORD à explorer le territoire et ses 17 communes sous toutes ses facettes pour concevoir et construire avec les habitants des réalisations artistiques dans l'espace public.

Le projet est en trois étapes :

- Étape 1 : phase d'exploration et de rencontres (septembre 2016),
- Étape 2 : présentation publique du collectage sous forme d'exposition sur notre paysage du Grand Chambord en début d'année 2017,
- Étape 3 : phase de réalisation sous forme de chantiers participatifs en avril-mai 2017.

Le 24 septembre à 11 heures, le collectif a stationné ses vélos sur la place des commerçants, à St Claude de Diray. Quatre paysagistes/architectes étaient à l'écoute des habitants pour recueillir le regard qu'ils portent sur leur environnement.



Une quinzaine de St Claudins sont venus à leur rencontre pour prendre connaissance du projet et de ceux qui en sont en charge. Il a été demandé à chacun, de se présenter à l'assemblée et au collectif et d'expliquer le choix de leur lieu d'habitation, St Claude de Diray et en élargissant, la communauté de communes du Grand Chambord.

Les membres du collectif souhaitaient mettre l'accent sur le sentiment d'appartenance à un territoire. La majorité des habitants présents se disent Ligériens, alors que dans beaucoup de communes du Grand Chambord visitées par Dérive, on se sent Solognot. Les échanges ont mené à des constats divergents, par rapport à la proximité de Blois, et de ce fait d'Agglopolys. Ils ont également posé des questions sur l'histoire de la commune et des éléments composant son paysage, que ce soit le bâti ou les cultures.

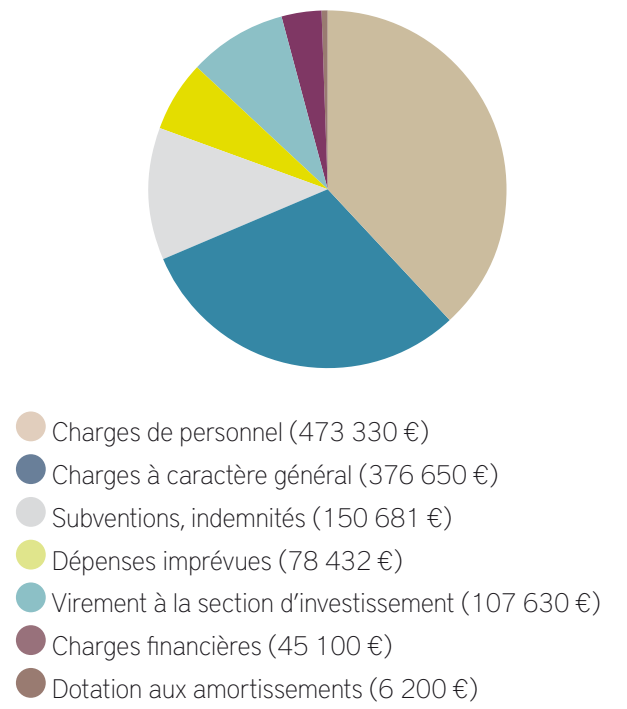
Après avoir remercié les personnes présentes, le collectif Dérive a pique-niqué sur place et avec les notes recueillies, ils ont parcouru les différents secteurs de la commune. On les retrouvera en 2017.



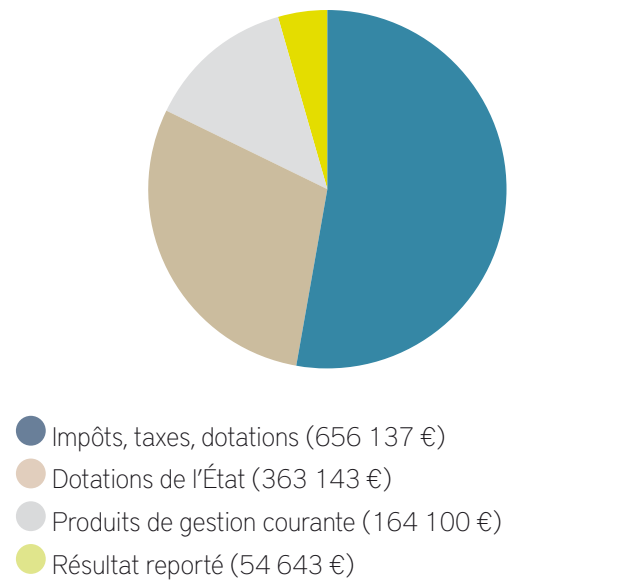
Les finances de la commune

Budget prévisionnel 2016. Voté par le conseil municipal le 14 avril 2016.

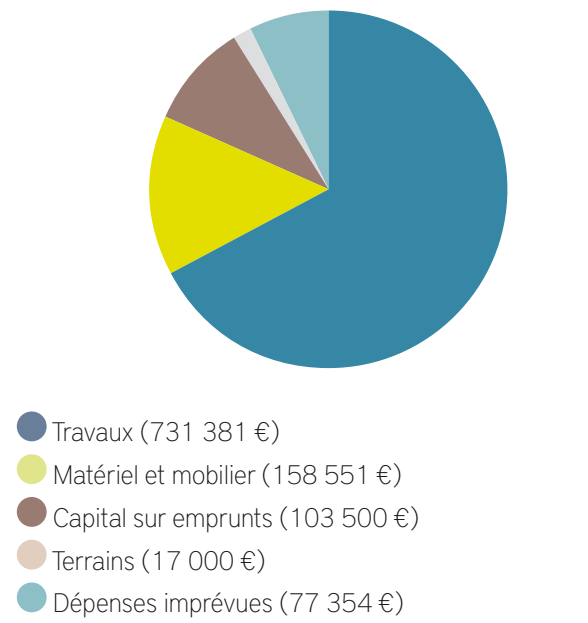
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 238 023 €



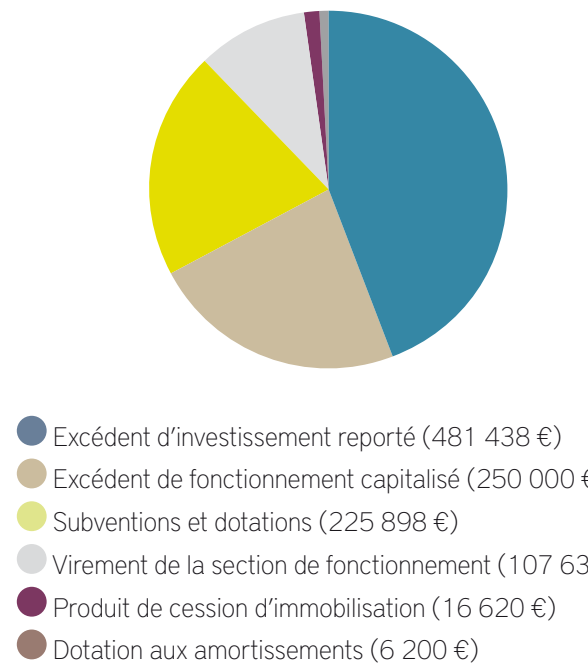
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 238 023 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 087 786 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 087 786 €



Les décisions des Conseils municipaux

5 février 2016

- Désignation des référents de la Commission Aménagement de l'Espace Communautaire.
- Approbation de l'avant projet définitif et du coût prévisionnel des travaux, pour le Centre de Première Intervention (CPI).
- Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Loir et Cher. Leurs conseils sont gratuits auprès des habitants qui le demandent et auprès des communes.
- Adhésion à la Maison de la Loire ce qui permet un tarif préférentiel pour les St Claudins.

1 mars 2016

- Décision de conserver le bureau de poste dans sa configuration actuelle. Prise en compte des nouveaux horaires à compter de novembre 2016.
- Adhésion à l'Association Départementale des Maires Ruraux.

18 mars 2016

- Décision de solliciter une subvention de l'État au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local et approbation des dossiers présentés. Dans le cadre de la rénovation thermique et mise aux normes d'un équipement public : les travaux sur les bâtiments scolaires et la maison des associations (remplacement de fenêtres, mise en accessibilité ...) et dans le cadre d'une création d'un équipement municipal lié aux services publics : la construction du Centre de Première Intervention.

14 avril 2016

- Vote des subventions aux associations. Vote d'une subvention exceptionnelle demandée par notre association de théâtre, le Chêne Sacré, pour la mise en place d'une manifestation pour fêter leurs 20 ans.
- Les comptes administratifs et budgets sont approuvés.
- Les taux d'imposition appliqués en 2015 sont reconduits en 2016.
- Décision de mettre en place sur notre commune le dispositif de participation citoyenne appelé aussi Voisins Référents.

19 mai 2016

- Décision de poursuivre la démarche de recherche d'un médecin généraliste en autorisant le Maire à signer une convention avec la société Pro Santé (spécialisée dans la recherche de médecins) qui seule offre une obligation de résultats et non uniquement de moyens. Finalement, le médecin sera trouvé avant le déclenchement de cette procédure.
- Décision d'autoriser le Maire à signer la convention d'objectifs

et de financement pour la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement et aide spécifique rythmes éducatifs avec la Caisse d'Allocations Familiales (CFA).

15 juin 2016

- Décision de construire un cabinet médical sous forme d'éléments modulaires.
- Accord pour l'installation d'un panneau numérique.
- Décision d'autoriser le Maire à recruter des agents non titulaires lors d'un accroissement d'activité pour une durée maximale de 3 mois renouvelable une fois sur une période de 12 mois.
- Accord pour la réalisation d'un logo pour notre commune.

27 juin 2016

- Décision d'achat d'un bâtiment modulaire d'une surface de 35 m2 environ et d'accepter d'assujettir à la TVA l'opération de construction et d'installation d'un cabinet médical sous forme d'éléments modulaires.
- Approbation pour la location de celui-ci, aménagé pour servir de cabinet médical, au moyen d'un bail précaire conclu pour une durée de 24 mois reconductible une fois pour la même durée.

15 septembre 2016

- Fiscalité locale : La reconduction de l'ensemble des dispositions fiscales adoptées en 2015 est votée.
- Décision d'autoriser le Maire à adhérer au service commun « encadrement d'ateliers d'éducation musicale dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires et dans le cadre du temps scolaire et à signer la convention organisant le service avec la Communauté de communes du Grand Chambord.
- Renouvellement de la convention de partenariat Plus FM.
- Présentation au conseil municipal du rapport annuel 2015 du service public d'eau potable.
- Soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

27 octobre 2016

- Cession d'une parcelle située route du Tir.
- Décision de verser une aide à l'installation du docteur Monica GHIDEL, sous la forme d'avance remboursable.
- Approbation du projet de classe de mer et du pourcentage de la participation financière de la commune.
- Acquisition de deux parcelles dans le quartier des Sentes sud.
- Inscription d'un circuit pédestre au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) favorisant le développement maîtrisé des sports de nature.
- Adhésion au CDPA (Comité Départemental du Patrimoine).

Travaux & Urbanisme

Construction d'un centre de secours

Les travaux concernant le nouveau CPI - Centre de Première Intervention pour les pompiers- ont débuté en août 2016 dans la zone des Tabardières. Le cabinet d'architectes JULIEN & COËSNON assure la maîtrise d'œuvre. Les élus de la Commission Travaux assurent, quant à eux, le suivi du chantier lors de réunions hebdomadaires.

Ce bâtiment d'une superficie de 165 m² est conçu en structure métallique et maçonnerie avec une toiture terrasse. Il comprend un garage pour le véhicule, une salle de réunion avec bureau d'alertes, des vestiaires, et des sanitaires hommes et femmes. Le stockage du matériel est prévu à l'étage pour ne pas gêner les manœuvres au sol. Un parking sera aménagé pour les véhicules des personnels affectés.



Les travaux ont bien avancé. Si les intempéries ne perturbent pas le bon déroulement du chantier, nous pouvons espérer une livraison de l'ouvrage pour la fin du premier trimestre 2017.

Le financement est assuré en partie par :

- la DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- la DSR - Dotation de Solidarité Rurale
- le SDIS - Contribution du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le reste à charge sera autofinancé par la collectivité.

Il est important de noter que le centre d'intervention de secours existant datait des années 1980 et qu'il présentait un certain nombre d'inconvénients. Ces locaux étaient devenus trop exigus et inadaptés aux besoins actuels.



Ravalement de façade sur le bâtiment de la mairie côté école

Le bâtiment de la mairie datant de 1883, la façade côté cour des écoles a été rénovée en juillet et août dernier par l'entreprise Gueble.

Ces travaux ont consisté en la rénovation des pierres de taille, des joints et de l'ensemble des enduits. Nous avons également fait remplacer les dernières fenêtres simple vitrage par des fenêtres double vitrage par l'entreprise Lubineau de Mer.

Panneau extérieur d'affichage numérique

Comme vous avez pu le constater, un panneau numérique a été installé fin septembre. Il permet d'améliorer la communication sur la vie de notre commune. Ce panneau diffusera des messages de la mairie et des associations. En complément, une application gratuite sera téléchargeable sur Smartphone (en cours de réalisation).

Aménagement place des Mangottes

La place des Mangottes a été aménagée juste avant la rentrée scolaire. Après cette phase de sécurisation, cet espace sera embelli par des jardinières, courant 1^{er} semestre 2017.

Le cimetière en travaux

La compétence en matière funéraire est exercée par les communes, les maires disposant de pouvoirs de réglementation et de police en la matière.

Le cimetière représente donc une source d'obligations pour la commune. Celles-ci concernent, tant le cimetière en tant que tel, que les sépultures appartenant à des particuliers.

C'est ainsi qu'au titre de sa gestion et de son entretien, par délibération du 19 mars 2012, la commune a mis en place une procédure de reprise des concessions échues non-renouvelées dans le délai légal de deux ans et la relève systématique des sépultures en terrain commun dont le délai de rotation est arrivé à expiration.

Les travaux effectués par les Pompes Funèbres Générales au cours du mois de novembre ont touché 49 emplacements. Pendant cette période, pour des raisons de décence, l'accès à l'ancien cimetière a été interdit au public une partie de la journée. Il s'agissait de démonter les monuments, de procéder à l'exhumation des restes mortuaires en vue de leur crémation avec dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.

Ces travaux, autofinancés en totalité par la collectivité, se sont élevés à 27 213,60 € TTC.

Bâtiment modulaire

Une construction d'une surface de 35 m² environ, achetée par la commune, et mise en location, permet au médecin de démarrer son activité, en attendant la création de locaux pérennes. Ce bâtiment, propriété de la commune, pourra trouver un autre usage dans le futur.

Le cabinet médical à St Claude de Diray, situé allée des lilas (entre le restaurant scolaire et l'épicerie) est ouvert depuis le mois de novembre.

Pour prendre RDV : 02 54 20 66 29.



Le cabinet médical

Pour compléter l'aire de jeux

Des élus se sont renseignés sur les arbustes les plus adaptés, en tenant compte de l'esthétique, de la persistance selon les saisons et du jeune public. Une haie va venir habiller cet espace, les agents communaux se sont occupés de la plantation en novembre.

L'engazonnement n'étant pas la solution retenue, les élus réfléchissent à une autre alternative pour le sol.

Vitrification du parquet de la salle des fêtes

Nous avons réalisé la vitrification de la salle des fêtes suite à de malheureuses chutes. Le parquet est moins glissant et nécessite moins d'entretien. Les travaux ont été réalisés pendant l'été par l'entreprise Pascal Lopez de Saint Claude de Diray.



Les haies de l'air de jeux

Accessibilité pour tous

L'arrêt de bus situé rue de la République a été mis aux normes d'accessibilité début octobre. Dans le cadre de sa compétence TRANSPORT le Conseil départemental a financé la totalité de ces travaux. Certains bâtiments communaux recevant du public vont faire l'objet de mise en conformité pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Quelques montants des travaux effectués

TRAVAUX	MONTANT HT	MONTANT TTC	SUBVENTIONS
Panneau numérique	19 129,00 €	22 955,00 €	-
Aménagement place des Mangottes	10 551,00 €	12 661,00 €	-
Vitrification parquet de la salle des fêtes	3 995,00 €	4 793,00 €	-
Relevages des tombes	22 678,00 €	27 214,00 €	-
Enduit et remplacement fenêtres	63 393,00 €	76 071,00 €	22 187,00 €

le reste à charge a été autofinancé en totalité par la collectivité

Projets 2017

- Marquage d'un passage piéton rue de la Mairie ;
- Embellissement point tri ;
- Restauration façades de la mairie côté place ;
- Étude sur la 3^{ème} tranche rue de la République ;
- Étude de l'aménagement de la cour élémentaire ;
- Accessibilité pour tous avec le dispositif Ad'AP.

L'école maternelle

L'année scolaire 2015/2016 s'est clôturée avec une belle fête de l'école. Les enfants ont ainsi présenté leur spectacle « autour du jardin ». Les grandes sections ont également fièrement reçu 2 livres pour marquer leur passage en CP ! Bonne route à eux !

En septembre, l'école maternelle a fait sa rentrée avec un effectif de 60 élèves (30 élèves de PS et MS dans la classe de Marie-France Morin-Repinçay aidée par Marie-Christine Véret et 30 élèves de PS et GS dans la classe d'Aurélié Marcihac aidée par Laurence Eveno). L'après-midi, Laurence Ledru complète l'équipe pédagogique.



Tout au long de l'année, les enfants découvriront de nouvelles contrées à travers leur tour du monde, première escale : l'Afrique. En décembre, ils ont pu assister à un spectacle « Les vacances du Père Noël » qui, lui aussi, a fait un extraordinaire tour du monde. En mai prochain, les élèves de l'école se rendront à Montoire au musée spectacle des musiques traditionnelles pour voir, écouter et essayer des instruments inconnus. D'autres projets, petits ou grands, verront également le jour tout au long de cette année scolaire...



Toute l'équipe pédagogique de l'école maternelle vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Accueil de loisirs

Cet été, le centre a fait un bond gigantesque dans le passé. Effectivement, nous avons côtoyé dinosaures, hommes de Cro-Magnon et autres bêtes préhistoriques durant le mois de juillet. Les grands, les « Supermamouths » ont fait un camp multisports d'une semaine à La Ferté Bernard. Ils ont pu s'initier au bicross, au tir à l'arc, au canoë, etc... Ils ont tous adoré.



Les «Cromignons»

Les moyens, les « Diraynosaures » ainsi que les plus jeunes, les « Cromignons » se sont contentés de construire des cavernes, des dinosaures et un mammoth géant, de confectionner des costumes et autres outils préhistoriques. Les chaudes journées étaient rythmées par des baignades régulières et autres activités rafraichissantes. Nous avons clôturé le mois par notre traditionnel rendez-vous avec les parents autour d'une chasse au mammoth avec des chants et des danses préhistoriques.

Le mois d'août a été plus calme, nous nous sommes contentés de voyager dans les îles, histoire de profiter des derniers rayons de soleil avant la rentrée. Nous sommes allés « bronzer » à la pataugeoire, nous avons fait des balades à vélo ou à pied puis nous avons embelli le centre avec des animaux sous-marins et des cocotiers.

Nous avons accueilli des copains de St Sulpice pour un grand inter centre. Pour cette journée spéciale, les plus jeunes nous avaient préparé un cocktail et des petits gâteaux.

À la Toussaint, nous avons accueilli pleins de petits monstres. Effectivement le centre s'était transformé en « horrible » centre, où des chauves-souris, fantômes et autres bêtes se côtoyaient amicalement. Nous sommes même allés jusqu'à Villesavin avec nos amis de Montlivault pour chasser le fantôme. Même si les journées étaient plus fraîches, cela ne nous a pas empêché, le dernier jour, d'aider la sorcière « Babayaga » à trouver plein d'ingrédients pour sa potion magique en parcourant la commune. Dans son chaudron magique, la potion s'est transformée en une marmite remplie de bonbons. Les enfants étaient ravis de ce gentil sortilège !

Nous avons la chance d'accueillir une stagiaire au centre qui était aussi maître-chien. Elle nous a donc proposé de faire une animation avec son chien Voulka. Les enfants sont passés un par un avec Voulka sur un parcours, lui ont donné des ordres simples et ont revu quelques petites règles concernant les chiens. Les enfants ont adoré cette rencontre inattendue.

L'école élémentaire



Un nouveau projet d'école vient d'être adopté, il définit les trois axes prioritaires qui guideront nos actions : l'axe des langages, l'axe scientifique et l'axe culturel et citoyen. Nous l'avons construit à partir des points forts et des points faibles relevés dans le bilan du projet précédent.

De nouveaux programmes sont arrivés, qu'il convient de mettre en œuvre depuis la rentrée. Ils remplacent les programmes de 2008 que nous connaissions bien. Ils sont étroitement liés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, socle qui concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans.

De nouveaux cycles redistribués : le cycle 2 correspond aux classes de CP, CE1 et de CE2, et le cycle 3 rassemble les CM1, CM2 et la 6^{ème}. L'école élémentaire a maintenant une réunion commune avec des collègues du Collège Marcel Carné, le collège de notre secteur.

Un nouveau livret, numérique, doit aussi être mis en œuvre cette année, et pour lequel nous attendons les recommandations d'utilisation. Il couvre la scolarité des élèves du CP à la classe de 3^{ème}.

De nouveaux exercices de mise en sécurité nous conduisent à envisager des situations de danger avec nos élèves, et à trouver les meilleures réponses possibles pour se protéger ou s'échapper. Cet exercice nous a mobilisés et a fait l'objet d'une préparation avec nos collègues de Maternelle.

Comme vous le voyez, la rentrée 2016 2017 est sous le signe de la nouveauté dans bien des domaines. Cela donne du grain à moudre et nous mène à trouver les capacités d'adaptation qu'il nous faut ajuster pour le bien être des élèves, leur bien vivre, leur bien apprendre.

Pour cela, l'équipe se réunit, cherche, travaille à s'approprier les nouveautés dans les programmes, se forme pour répondre au mieux. Elle se lance dans des projets éducatifs qu'elle construit pas à pas au regard des objectifs de l'éducation nationale. Elle cherche à capter l'attention des élèves pour leur apprendre mieux encore et toujours, en mettant en œuvre une pédagogie de

projets au service des apprentissages : voilà l'objectif essentiel de notre école, développer les connaissances et les compétences de nos élèves, les préparer au collège et leur donner l'envie de savoir.

Les classes auront au menu et en fonction des niveaux, des sorties au cinéma dans le cadre du dispositif École et Cinéma, des séries littéraires à partager avec l'aide des Incorruptibles et de l'OCCE, des P'tites Randos avec l'aide de l'USEP, des échanges scientifiques avec la Semaine Polaire, des sorties culturelles avec BD Boum, des spectacles musicaux ou théâtraux avec la Halle aux grains, des sorties au muséum d'histoire naturelle et à la bibliothèque Abbé Grégoire, l'apport de la Prévention Routière et de la Prévention Maif, la visite de la caserne des pompiers, l'organisation d'une classe de mer dans le Morbihan.

Pour atteindre ces objectifs, l'école a aussi besoin de toute l'attention des élèves, et de leur disponibilité pour apprendre.

Alain Genton, directeur.



À nos passions

St Claude de Diray



NOUVEAUX HORAIRES
Janvier – Juin 2017

Semaine paire : mardi de 18h à 20h
Semaine impaire : lundi de 18h à 20h

Début le lundi 02 janvier 2017
Salle n°1 RDC
Maison des associations

Venez nombreux pour partager son savoir faire !!!

Contact : Aude CHOLLET
0683814856
anospassions@laposte.net



Autopassion



L'association Autopassion, vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille, entre amis. Le plus important est d'être avec les proches qui vous sont chers et de profiter de chaque instant présent à 200%.

Nous remercions également tous les commerçants et artisans qui nous aident afin de pouvoir apporter un peu de joie à un enfant. Cette année ce fût Mathieu, un jeune garçon de 17 ans, atteint d'un lymphome.

Cordialement
Laurent et Tony

APE

L'association des parents d'élèves regroupe, autour d'un projet associatif, des « membres » ou « adhérents » qui soutiennent les projets de l'association.

La force de l'APE repose sur le bénévolat. Sa réussite tient essentiellement à la motivation et au plaisir que les personnes vont prendre à s'acquitter de leurs tâches au sein d'un travail d'équipe.

Nous sommes de moins en moins nombreux chaque année, j'espère que cela ne signifie pas la fin de l'association des parents d'élèves !!!

À venir :

- Festillissime 41
- La foire à l'igname
- Les ventes de gâteaux chaque vendredi avant les vacances scolaires

Pour tout renseignement :
Chevereau Sébastien (président APE)
au 06 32 41 68 93

Fiers de notre foire !

Aidons le Comité des fêtes de St Claude de Diray

Seriez-vous prêt à offrir un peu de votre temps afin de faire perdurer la Foire à l'igname ? Sa notoriété dépasse les frontières de notre commune et il serait dommage qu'elle disparaisse.

Le Comité des fêtes a besoin de vous, tous les St Claudins et toutes les St Claudines, pour réussir à la maintenir.

Rejoignez-le !

Venez nombreux à l'assemblée extraordinaire, le **11 janvier à 18h30 à la salle des fêtes**. La galette des rois y sera prête à être dégustée. Et un verre de l'amitié y sera servi.



Au monde du livre



Inspiration des « Poèmes saturniens » de Paul Verlaine ...

« Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant
D'une personne inconnue, qui, en entrant,
Se dirigera lentement vers mon rayonnage
Pour me saisir amoureusement et tourner mes pages. »

L'association « au monde du livre » constate avec désolation la diminution de ses adhérents pour 2016.

Nous espérons néanmoins que la lecture fait toujours partie de vos loisirs et nous vous invitons à nous rencontrer lors de nos **permanences le mercredi et le samedi de 14h30 à 17h à la Maison des Associations**.

La bibliothèque a fait peau neuve : un nouvel aménagement pour faciliter vos envies de lecture et une troisième salle destinée aux enfants – coin lecture cosy, bandes dessinées, livres de la maternelle aux ados !

Nous sommes toujours en demande de bénévoles pour élargir nos activités, pour échanger sur les livres, tenir les permanences et participer à nos activités ;

n'hésitez pas à nous rejoindre.

■ Nommons 2016 : le passé

- Février : belle brocante aux livres mais faible affluence
- Juin : été littéraire devant les commerces ; force est de constater un nouvel échec
- Octobre : apéro concert avec Albin Foret, artiste de Sologne et Val de Loire ; ouf le moral remonte avec un public ravi d'écouter ce « conteur de chansons » !

■ 2017 : le futur

- **12 février 2017 : brocante aux livres réservée aux particuliers** – table 3 euros – plateau re-pas 9 euros inscriptions ouvertes à nos permanences et/ ou par tél au 06 13 13 90 15 et 06 84 96 85 46
- **8 juillet : été littéraire** sous forme de brocante aux livres/marché.
- **14 octobre : dîner concert avec Albin Foret** qui n'en a pas fini de nous raconter la So-logne, les métiers oubliés, les traditions de nos anciens, sur ses belles mélodies.

L'équipe du Monde du livre vous souhaite une bonne année 2017 et de belles lectures.

Le CASC



2016 s'écoule lentement, le CASC « Cyclo Amical Saint Claude » continue son petit bonhomme de chemin.

Une à deux fois par semaine, nous enfourchons nos « petites reines » pour un périple sur les routes du département (souvent solognotes).

Quel plaisir de découvrir nos contrées sous un autre angle et par là même entretenir notre santé, aucune contrainte, ni chronomètre, ni compétition, seuls l'amitié et le plaisir du vélo nous animent.

■ Prenez note de la prochaine animation de notre club :
la randonnée de « la route de l'igname » le 23 avril 2017

325 personnes ont pris le départ en 2016, record à battre, on compte sur vous !

Contacter le CASC :

Président :
Michel PAVY
02.54.42.73.76

Secrétaire :
Max MIQUELESTORENA
02.54.20.66.35

Trésorière :
Sylvie BONNIN
02.54.20.66.48



La Compagnie du Chêne sacré

2016 s'achève sur une note festive pour la Compagnie.

20 ans !
135 comédiens ont foulé les planches de la salle des fêtes de Saint Claude depuis 1996 !
18 spectacles Adultes !
20 spectacles Jeunes !

Nous avons voulu réunir le temps d'un week-end toutes les personnes qui ont croisé le chemin de la Compagnie depuis 1996.

Nous avons également souhaité remercier la fidélité de notre public en lui proposant des spectacles de qualité et variés durant ces 3 jours.

Rétrospective 2016...

■ « Ozons le Magique » adaptation du Magicien d'Oz.

Les comédiens ont endossé les costumes avec un réel plaisir sous les yeux de nombreux spectateurs qui ont retrouvé une âme d'enfant.

■ **Les cinq dits des clowns au prince** de Jean-Paul Allègre. Les couleurs, le jeu des comédiens, les éclairages, le décor, les maquillages, le message de liberté porté par le texte, tous ces ingrédients ont contribué à la réussite du spectacle. Une fois encore le public a été surpris et conquis par notre prestation et nous avons assisté à de beaux échanges en fin de séance.

Projets 2017...

■ Atelier Jeunes :
« Ce n'est qu'une histoire de chaussettes »
 les **19 – 20 – 26 – 27 mai 2017**

■ Atelier Adultes avec **« les cinq dits des clowns au prince »**
 Rencontres Régionales à Chanceau sur Choisille (37) le **23 avril 2017**
 Plusieurs déplacements sont en cours de réalisation.

Nouvelle pièce dont les répétitions débiteront en janvier :
« Building » de Léonore Confino, présentation en mars 2018.

N'hésitez pas à consulter notre site :
<http://compagnieduchenesacre.jimdo.com>



«Ozons le Magique» adaptation du Magicien d'Oz.



« Les cinq dits des clowns au prince »

Nous souhaitons une jolie retraite théâtrale à Jacques qui souhaite voguer vers d'autres aventures.

Bienvenue aux nouveaux comédiens qui nous rejoignent pour la prochaine saison.

Bienvenue aux nouveaux spectateurs, car que l'on soit spectateur ou comédien, le théâtre, la scène, le plateau, c'est un espace palpable que l'on découvre à tout moment, à tout âge, un lieu magique pour découvrir, apprendre, jouer, être ensemble, chercher, rechercher, s'étonner, composer, se troubler, partager, vivre et vibrer, écouter et s'écouter, incarner, se construire, exister... et pleurer, rire et aimer.

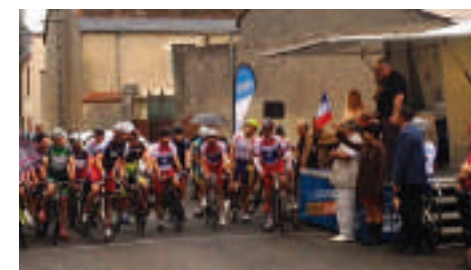
Pour l'heure, les 32 comédiens de la Compagnie du Chêne sacré vous souhaitent de Joyeuses fêtes de fin d'année 2016 et une très bonne année 2017.

Club vélo CE Procter et gamble

Le club vélo CE Procter et Gamble tient à remercier les bénévoles et la municipalité pour leurs aides lors du 2^{ème} critérium cyclisme qui a accueilli 65 coureurs malgré les conditions climatiques. Pour des raisons de sécurité, nous avons été contraints d'arrêter la 2^{ème} course. On vous donne rendez-vous le **vendredi 9 Juin 2017**.

Le club vous souhaite une bonne année 2017.

Pour tout renseignement : Mr Le Grandvalet 06 51 97 77 01



Comité de jumelage

En 2016, le comité de jumelage a essentiellement consacré son activité aux jeunes des deux communes partenaires.

En Mai de cette année, un accueil de 6 jours a eu lieu à Saint-Claude pour 30 jeunes Suisses accompagnés de leurs professeurs. Le séjour de ces enfants de 12 à 15 ans s'est déroulé dans les meilleures conditions dans des familles bienveillantes et disponibles.

Puis laissant passer l'été et les vacances scolaires, un échange selon les mêmes principes d'accueil a été organisé à Meisterschwanden. Ainsi, du 22 au 27 Août, en fin des vacances scolaires pour Saint-Claude et début de rentrée scolaire pour Meisterschwanden, un programme très intéressant et ludique a été offert à nos Jeunes. Ce fut l'occasion de passer plusieurs journées en compagnie de leurs homologues collégiens d'outre-Jura. Pour commencer, une incursion dans la ville de Berne, avec en matinée une visite du musée Einstein, et en après-midi un rallye-découverte de la ville de Berne par groupes de huit élèves mélangeant français et suisses accompagnés d'au moins un adulte (un peu casse-tête pour comprendre l'énigme même si elle est traduite en Français pour les accompagnateurs).



De belles découvertes ont ensuite accompagné leur séjour : une journée escapade avec pour moyen de locomotion une trottinette (voir la photo) ; puis une journée commençant par un déguisement sanitaire pour visiter une fabrication et affinage de gruyère et d'emmental, suivie d'un après-midi entier dans le parc aquatique de Zurich ; puis une visite de zoo ; puis une montée en téléphérique pour aller faire de la luge d'été, et enfin une

baignade dans le lac de Meisterschwanden.

En 2017, un week-end avec nos amis Suisses à Saint-Claude. Nous projetons de recevoir sur 2 ou 3 jours les 8/9/10 septembre les Suisses (adultes essentiellement). Nous espérons vous compter nombreux parmi nous lors de cette manifestation festive.

Le comité de jumelage vous souhaite de bonnes fêtes d'année.

La Gymnastique Volontaire



Notre rentrée sportive a démarré dans de bonnes conditions surtout concernant les enfants de 3 à 5 ans puisque nous avons ré-ouvert cette séance « éveil au sport » qui va leur permettre de découvrir tout au long de l'année des activités diverses et codifiées, seuls ou en groupe, d'agir et de se construire.

En complément de nos séances habituelles « adultes-séniors » les ateliers mémoire et équilibre ont été très appréciés.

L'effectif de cette fin d'année compte : 140 adhérents dont

- 6 hommes
- 114 femmes
- 20 enfants.

Il est encore temps de prendre la bonne résolution c'est-à-dire faire plus de sport pour être en forme mais aussi pour se sentir mieux.

Le bureau vous souhaite une très bonne Année 2017.

Pour toute information :
 Gym.volontaire.stclaud@gmail.com ou tél. : 02 54 20 52 11

Harmonie / École intercommunale de musique Vineuil- St Claude



Deux entités totalement indépendantes qui fonctionnent en complémentarité

Bilan des 26 prestations musicales de l'année 2016 :

9 concerts ou aubades :

- 24 janvier : Concert de la nouvelle année de l'harmonie à la Salle des Fêtes de Vineuil
- 24 février : Concert des élèves flutistes à l'espace Deret de St Gervais
- 28 février : Participation des grands élèves à l'Orchestre de Flutes Région Centre au complexe de Fossé
- 6 mars : Concert de la classe d'orchestre à 'espace Bel Air des Montils
- 21 mai : Concert de l'harmonie dans l'église de Suèvres
- 28 mai : Concert de la classe d'orchestre et l'ensemble de clarinettes dans l'église de St Claude
- 18 juin : Aubade des orchestres lors de la fête de la musique sur Vineuil
- 24 juin : Concert de fin d'année de l'école dans la cour de la maison des associations de St Claude
- 10 décembre : Concert de fin d'année de l'Harmonie à la salle des fêtes de Vineuil

9 auditions :

- 27 janvier: Heure musicale à la bibliothèque de Vineuil
- 18 mars : Audition à la salle des fêtes de St Claude
- 25 mars : Audition de la classe de percussions à la Salle des Fêtes de Vineuil
- 16 juin : Audition des flutistes à la Chrysalide de Vineuil
- 22 juin : Heure musicale à la bibliothèque de Vineuil
- 6 septembre : Présentations scolaires dans les écoles primaires de St Claude et Vineuil
- 10 septembre : Ateliers découvertes lors des portes ouvertes de l'école de musique
- 30 novembre: Heure musicale à la bibliothèque de Vineuil
- 11 décembre : Audition des élèves trompettistes à Blois

8 services :

- 16 janvier : Participation de l'ensemble de clarinettes aux vœux du Maire de St Claude
- 19 mars : Commémorations à Vineuil par la Batterie Fanfare
- 3 avril : Inauguration de la foire à l'igname par l'harmonie
- 8 mai : Services commémoratifs sur St Claude et Vineuil par l'harmonie
- 21 août : Commémorations à Chambord et Mont-près-Chambord par la Batterie Fanfare
- 11 novembre : Services commémoratifs sur St Claude et Vineuil par l'harmonie
- 14 décembre : Participation de l'harmonie aux vœux du Maire de Vineuil
- 17 décembre: Service de l'harmonie sur St Claude

Afin d'assurer l'ensemble de ces prestations, un travail de fond est effectué chaque semaine par les 11 enseignants de l'école de musique à travers une formation complète regroupant la Formation Musicale (solfège), le cours d'instrument et les pratiques collectives : classe d'orchestre, orchestre St Claude - Vineuil, ensembles instrumentaux...

Plus de 97 heures d'enseignement hebdomadaires sont dispensées à l'école de musique pour accueillir près de 160 élèves en proposant à la fois un éveil musical dès l'âge de 5 ans comme les cours d'instrument suivants : Hautbois, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette-Cornet, Trombone, Tuba, Batterie-Jazz, Percussions.

Les habitants de St Claude bénéficient du tarif « Agglopolys » grâce à la participation financière de la commune depuis sa création en mode intercommunal en 1994.

Quand à l'orchestre St Claude – Vineuil, il est composé à 75% d'élèves de l'école de musique dont il constitue une pratique collective. **L'ensemble des musiciens se réunit tous les vendredis scolaires de 20h à 22h.**

Pour tout renseignement :

- Mickael Boisset au 06 30 62 91 24
- ecoledemusique.vineuil@gmail.com
- orchestre.stclaud.vineuil@gmail.com

Amicale des Pêcheurs à la ligne de Saint Claude de Diray

Nos effectifs sont un peu en baisse, nous comptons au 1^{er} novembre dans nos rangs, 62 adhérents.

- La fréquentation de nos berges est bonne. Le manque de précipitations qui sévit depuis le printemps et qui persiste a engendré un niveau d'eau très bas assez préoccupant. Précédemment les hautes eaux de l'hiver ont permis un frai du brochet exceptionnel, mais revers de la médaille, cette situation qui a amené la crue a touché négativement le secteur que nous gérons. Des poissons du Cosson sont remontés dans notre plan d'eau, surtout des nuisibles, perches arc-en-ciel et poisson-chats, heureusement beaucoup ont été repris et éliminés, le jour du concours de pêche. Une grosse quantité de carpes et notre esturgeon ont dévalé et sont morts lors de la décrue. Nous en tiendrons compte pour le ré-empoissonnement.
- La foire à l'igname 2016 fût un bon cru, avec beaucoup de visiteurs se groupant autour de notre stand. Le beau temps étant au rendez-vous notre méchoui a été un succès, 57 convives se pressaient autour de nos tables, 22 d'entre eux, le matin, ayant goûté au hareng et au boudin.
- 40 compétiteurs (record battu) pour le « Challenge Lucien COUEGNAS » qui cette année encore est revenu à un de nos adhérents Gabriel RENOTTON.
- Le capitaine Roland MALLOCHET a remporté pour la deuxième fois consécutive en compagnie de ses équipiers Daniel et Guy LAMBERT le 4^{ème} « Challenge carpes » qui se disputait les samedi et dimanche 01 et 02 octobre.
- Le 7^{ème} concours de belote du samedi 12 novembre a vu s'affronter 68 concurrents.
- 130kg de brochets, 65kg de gardons, 40kg de carpes, 10kg de tanches et des black-bass ont été lâchés en novembre et 1 gros esturgeon sera lui aussi remis à l'eau dès que possible.



Voici le calendrier pour 2017 :

- Foire à l'igname le dimanche 09 avril. À cette occasion nous tiendrons un stand.
- Ouverture de la truite sur la Noue le samedi 15 et dimanche 16 avril.
- Ouverture du poisson blanc le lundi 17 avril.
- Ouverture du carnassier dimanche 1^{er} Mai.
- Concours de pêche ouvert à tous le dimanche 10 septembre (stands et restauration).
- 5^{ème} concours de pêche à la carpe en équipe les 07 et 08 octobre.
- 8^{ème} concours de belote le samedi 18 novembre.
- Assemblée Générale le samedi 16 décembre.

Les cartes de l'Amicale donnant droit à pêcher dans la Noue, pourront être retirées auprès de Thierry BEAUDOIN (Président de l'Amicale) et de l'Épicerie de St Claude.

**À tous, bonne et heureuse année 2017.
Halieutiquement vôtre.**

**Président : Thierry BEAUDOIN
Tél : 06 69 57 17 06**

L'Union Sportive de Huisseau / Saint-Claude



Depuis le mois de septembre tous les amateurs de football (petits et grands) ont repris le chemin de nos stades (sauf le stade de Huisseau qui est en cours de rénovation).

Les entrainements se déroulent pour les petits (u7 / u9 / u11 / u13 / u15), toujours grâce à l'entente avec le club de Mont-Près-Chambord, sous la direction du nouvel éducateur de Mont, assisté de Nathalie Boussion (notre responsable école de foot de

l'USHSC). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Nathalie (06.84.99.12.80.)

Nous accueillons les enfants à partir de l'âge de 5 ans. Ils peuvent venir goûter à la joie du foot, grâce au Pass Foot (3 entrainements gratuits).

Pour les grands, venez soutenir nos équipes séniors, 3^{ème} et 5^{ème} division, le dimanche, un moment convivial entre supporters et joueurs.

Ayons une pensée pour Jean-Claude Lillot qui nous a quitté au mois d'octobre, merci pour toutes ces années de bénévolat comme joueur / dirigeant / bénévole.

**Le club de l' UNION SPORTIVE DE HUISSEAU / SAINT
CLAUDE
vous souhaite une bonne année 2017**

Les sapeurs-pompiers



Cette année 2016 comptait à la fin octobre 116 interventions pour 94 à la même période en 2015 soit une augmentation non négligeable due aux renforts effectués dans les communes environnantes et même sur Blois.

Notre effectif est passé à 10 sapeurs-pompiers suite à une mutation d'un SPV de Montlivault vers la région parisienne.

Cette fin d'année est marquée par la construction de notre nouveau centre avec une perspective d'emménagement au 1^{er} trimestre 2017.

D'une surface de 165 m² + une mezzanine, nos 45 m² actuels ne seront pas regrettés et nous aurons de la place pour accueillir de nouvelles recrues. Salle de réunion et de formation, vestiaires hommes et femmes, sanitaires et douches et une grande remise pour tout le matériel opérationnel.

Le 18 juin 2016, nous avons organisé notre 6^{ème} feu de la St Jean avec repas champêtre et soirée dansante et **l'édition 2017 aura lieu le samedi 24 juin 2017** où nous resterons dans la même formule. **Renseignements et réservations: tel 06 01 99 83 68 ou 06 60 12 62 88**

Lors du cross départemental d'octobre, le jeune sapeur Julien GENDRIER est monté sur la 3^{ème} marche du podium dans sa catégorie.

Lors de notre Ste BARBE, le Sergent-chef Frédéric LHOMME a été nommé Adjudant.

Enfin traditionnellement, nous voulons vous remercier pour votre sympathie et votre générosité lorsque nous passons vous voir pour nos calendriers et remercier également nos commerçants qui nous soutiennent lors des manifestations comme la Foire à l'igname et nous vous souhaitons à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2017.

Renseignements auprès du chef de centre : 06.14.70.56.21 si vous êtes intéressés pour devenir Sapeur-Pompier.



Le président de l'amicale : F. LHOMME

Le chef de Centre : Ch. DOUARD

Amicale du Temps Passé



Une bonne année 2016 avec des changements importants du bureau puisque Francis Belin voulait passer la main, et c'est chose faite, un nouveau président et quelques remplacements au bureau.

C'est au cours du repas d'automne où étaient réunies plus de 80 personnes que furent mis à l'honneur les doyens de l'association ainsi que Francis Belin pour ses 18 années de présidence. C'est avec émotion qu'il a dit à Jean-Paul Chérami que le plus beau cadeau qu'il lui avait fait c'était d'avoir accepté la présidence de l'association afin d'en assurer la continuité.

Les sorties de l'année : en janvier « le cirque de Pékin, en février « la ferme de Bellevue » et en septembre « les nuits de Sologne » ont remporté un fort succès.

Un grand merci à la municipalité et au CCAS pour leur soutien.

Fiers de nos 135 adhérents, nous comptons sur les plus de 60 ans, pour qu'ils viennent nous rejoindre afin d'apporter de nouvelles idées de sorties et d'activités et faire de belles rencontres.

Les activités pour cette année 2017 :

- Après-midi Galette le samedi **14 janvier**
- Après-midi crêpes le dimanche **19 février**
- L'assemblée générale le samedi **1^{er} avril**
- Stand à la foire à l'igname le dimanche **9 avril**
- Repas d'automne le dimanche **15 octobre**.

Tous les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année et surtout une excellente santé.

Jean-Paul CHERAMI
Président de l'Amicale du Temps Passé





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Retrouvez toute notre actualité dans le prochain numéro du magazine **Grand Chambord**. Distribution dans vos boîtes aux lettres prévue à partir du **lundi 16 janvier 2017**.

Et toute l'année, sur notre site internet > WWW.GRANDCHAMBORD.FR



Association Pays de Chambord – Tanghin au Burkina Faso

Notre association intercommunale de la communauté de communes du Grand Chambord, gardera un souvenir mitigé de l'année 2016. La météo nous a privé de recette donc d'avancement dans nos projets, mais les bénévoles seront doublement motivés pour 2017.

- En janvier, la pluie a rendu notre randonnée pédestre de Saint Claude de Diray très difficile, celle de La Ferté Saint Cyr le 5 juin a été annulée pour cause d'inondation. Heureusement en octobre, 300 marcheurs sont venus à Saint Laurent/Nouan.
- Nos amis Burkinabés ont eu une grosse saison des pluies, avec de graves inondations surtout dans la capitale, et ce n'est pas bon pour les cultures ; actuellement il y a une épidémie de dengue due aux moustiques qui prolifèrent dans les eaux stagnantes.
- Nos deux grands projets sont reportés pour 2017 :** l'électrification des concessions dans les hameaux, les écoles, les logements des enseignants et l'agrandissement et la réhabilitation du dispensaire.

Les PARRAINAGES :

- en juin 2016, nous avons 14 élèves parrainés en 3^{ème} (10 ont été reçus au BEPC et 7 sont acceptés en classe de seconde) et 19 au lycée (12 en littéraire, 7 en scientifique).

Tous passent en première sauf une jeune fille qui redouble. Les parrains sont satisfaits des bons résultats de leurs filleuls et nous avons envoyé en septembre dernier, par conteneur, tous les livres et documents nécessaires pour l'ouverture de la classe de première.

- Pour l'année scolaire 2016/2017, nous parrainons 90

collégiens et 27 lycéens en seconde et première.

Parrainage d'un collégien 50 €, d'un lycéen 80 € pour l'année scolaire.

Adhésion à l'association : 10 €

Nos actions pour 2017 :

- Randonnées pédestres : 15/01/17 St Claude de Diray , 4/6/17 Ferté St Cyr, 15/10/17 St Laurent
- Soirée choucroute : le 25/02/17 Huisseau sur Cosson
- Concert de chorales : le 25/03/17 Mont près Chambord
- Brocantes : avril à St Claude de Diray, mai à Mont près Chambord, juin à Montlivault, août à St Laurent, octobre à Huisseau sur Cosson.

Pour nous joindre :

Email : paysdechambord.tanghin@gmail.com

Blog : <http://paysdechambord-tanghin.over-blog.com>

Contacts sur la Commune de Saint Claude de Diray :

Viviane Bastin : 02 54 20 56 82

Christian Gauthier : 02 54 20 69 87

Dominique MARCHAIS : 02 54 44 93 32



EUROVIA CENTRE LOIRE

Agence de Blois

Rue de la Creusille – 41000 BLOIS

Tél : 02.54.55.11.67 – Fax : 02.54.55.11.99

blois@eurovia.com

www.eurovia.fr

Terrassement – Voirie – Réseaux divers



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE



8 rue Jules Berthonneau

41 000 BLOIS

Tel : 02.54.20.07.01 – Fax : 02.54.20.86.84

Mail : accueil@lasnierbtp.fr

www.lasnierbtp.fr



TLC TOURISME
02 54 58 55 50

TLC INFOS
02 54 58 55 44

TLC
votre partenaire transport...

TLC est engagé dans un programme de labellisation Qualité Sécurité Environnement **FACE** et une certification **ISO 14 001**.

afaq
55 1401

TRANSPORTS DU LOIR-ET-CHER
9 rue Alexandre Vezin - 41000 Blois
Tél. 02.54.58.55.55 - Fax. 02.54.58.55.70
www.TLCinfo.net

transdev

Irridis

AQUAFOR
CENTRE

FORAGE - POMPAGE - ARROSAGE - IRRIGATION

41350 - ST CLAUDE DE DIRAY - 02.54.20.59.53

e-mail : aquaforcentre@orange.fr

Magasin ouvert aux particuliers et aux professionnels

SARL GENDRIER

Entretien du paysage
Travaux agricoles
Broyage, débroussaillage
Laminier, enfouisseur
Entretien terrain de sport

GENDRIER Pascal
06 82 91 59 51

19 RUE DE LA BRUNAUDIERE 41350 DIRAY - ST CLAUDE DE DIRAY
TEL: 02 54 20 66 24 - FAX 02 54 20 66 24
WWW.SARLGENDRIER.COM SARL GENDRIER@ORANGE.FR

DOMAINE HUGUET
aoc Cheverny-Crémant de Loire

PATRICK HUGUET
viticulteur - récoltant

12 rue de la Franchetière
St Claude de Diray
41350

tel: 02.54.20.57.36
fax: 02.54.20.58.57

vin.p.huguet@orange.fr
http://domaine-huguet.fr

Clement
TRAVAUX PUBLICS DE SOLOGNE

Aménagements publics et privés
Assainissement - réseaux -
Terrassement - maçonnerie

www.clement-tpdesologne.fr

Route de Marcilly 41300 SALBRIS
02 54 97 14 11 clement.tpdesologne@orange.fr

EURL Pascal LOPEZ
Peinture - Vitrerie
Revêtement Sols et Murs

Depuis 25 ans à votre service

ZA DES TABARDIERES
Saint-Claude-de-Diray
02.54.20.62.34 - 06.08.71.34.17
pascal.lopez41@wanadoo.fr

Panier Sympa

Supérette-Pressé-Pressing-
Livraison à domicile

Ouvert du mardi au samedi :
7h30 - 12h30 et 15h30 - 19h15
Le dimanche:
8h - 12h30

ST CLAUDE DE DIRAY - 02 54 87 07 39

Nous remercions les annonceurs qui, grâce à leur concours, ont contribué à l'édition de ce bulletin municipal.

Everclean
Entreprise de propreté au service des industriels, commerciaux,
intermédiaires logistiques, copropriétés, habitat privé et tous types de
locaux professionnels.

TEL 02 54 79 24 66

Mail : everclean@wanadoo.fr Site : www.everclean.fr

18 Rue des Grands Champs - 41000 BLOIS

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SERVA TP

TP - Assainissement autonome

- VRD, Terrassement
- Lotissements
- Béton désactivé - Pavés
- Emulsion - Enrobés

15, rue de la Touche 41700 COUR-CHEVERNY
Tel: 02 54 79 94 65 Fax: 02 54 79 23 54
servatp2@wanadoo.fr

ETS DUPUIS SARL
BIEN "FER" ET LAISSER DIRE
www.ets-dupuis.fr

ets-dupuis@orange.fr

36 bis grande rue
41370 JOSNES

TEL 02 54 87 42 58
FAX 02 54 87 46 80

Cheverny

VIN D'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE

Blanc - Rouge - Rosé
Méthode Traditionnelle

ROBERT Jacques

Tél. : 02 54 20 65 11 e.mail : jacques.robert41@orange.fr
2, rue de l'Aubergeon - 41350 St. Claude de Diray

MILC S.A.S.

Z.A. DES TABARDIERES
41350 ST CLAUDE DE DIRAY

02.54.20.32.98

www.portail-fenetre-milc-41.com

Grosfillex FENETRES
Les professionnels du sur-mesure

AUTOMATICIEN CONSEIL
BFC

✎ PORTAILS
✎ VOILETS BATTANTS
✎ VOILETS ROULANTS
✎ PORTE DE GARAGE
✎ FENETRES PVC ALU BOIS
✎ AUTOMATISMES

Fabricant Alu

Boulangerie-Pâtisserie.

Sylvia et Pascal Suppligeau

6 rue de Villechiche
41350 St Claude de Diray

02 54 20 66 62

Fabien RAVION

Maître artisan
CHARPENTE COUVERTURE
ESCALIERS

ZA les Tabardières
41350 St Claude de Diray
02 54 50 01 69
ravion@orange.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Samedi 7 Concours de belote des ACPG-CATM Samedi 14 Galette des rois par l'Amicale du Temps Passé Dimanche 15 Randonnée pédestre de l'association Pays de Chambord-Tanghin Samedi 21 Vœux du Maire	Mercredi 8 Audition école de musique Dimanche 19 Après-midi crêpes par l'Amicale du Temps Passé Vendredi 24 Collecte de sang Dimanche 12 Brocante de livres par l'association Au Monde du Livre	Dimanche 10 Audition école de musique	Samedi 1 Assemblée générale de l'Amicale du Temps Passé Samedi 1 Collecte de bouchons Dimanche 23 Spectacle Festillésime 41 Dimanche 23 Randonnée «route de l'igname» par le CASC	Dimanche 24 Départ du 5^{ème} rallye du cœur organisé par Autopassion 41 Vendredi 19 Samedi 20 Représentations théâtrales des jeunes de la Compagnie du Chêne Sacré Samedi 20 Concert de l'école de musique Vendredi 26 Samedi 27 Représentations théâtrales des jeunes de la Compagnie du Chêne Sacré	Dimanche 11 Méchoui de la Fraternelle de Morest Vendredi 9 Course cycliste de l'association CE Procter et Gamble Samedi 24 Feu de la Saint-Jean par l'Amicale des sapeurs-pompiers Dimanche 25 Apéritif concert par l'Harmonie Saint-Claude-Vineuil Mardi 27 Assemblée générale À nos Passions

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Samedi 1 Fête de l'école Dimanche 2 Brocante de livres par l'association Au Monde du Livre Samedi 8 Été littéraire par Au Monde du Livre Vendredi 14 juillet - Grillades / moules-frites et bal par le Comité des Fêtes - Feu d'artifice	Dimanche 20 Fête de la Moisson par la Fraternelle de Morest	Jeudi 7 Inscriptions à la gymnastique volontaire Du 8 au 10 Accueil des Suisses de Meisterschwanden Comité de Jumelage Samedi 9 Forum des associations Dimanche 10 Concours de pêche Mardi 19 Assemblée générale de l'APE	Samedi 22 Rentrée littéraire (repas concert) par l'association Au Monde du livre Dimanche 15 Repas d'automne de l'Amicale du Temps Passé Vendredi 27 Collecte de sang	Samedi 11 Repas des ACPG-CATM Dimanche 12 Bourse aux jouets de l'APE Samedi 18 Concours de belote de l'Amicale des pêcheurs Dimanche 19 - Randonnée du Comité de Jumelage - Goûter des Anciens Samedi 25 Collecte de bouchons	Vendredi 8 au dimanche 10 Exposition des artistes de la commune Samedi 16 Assemblée générale Société de pêche